

Une information sur les dangers de la rénovation et de la construction

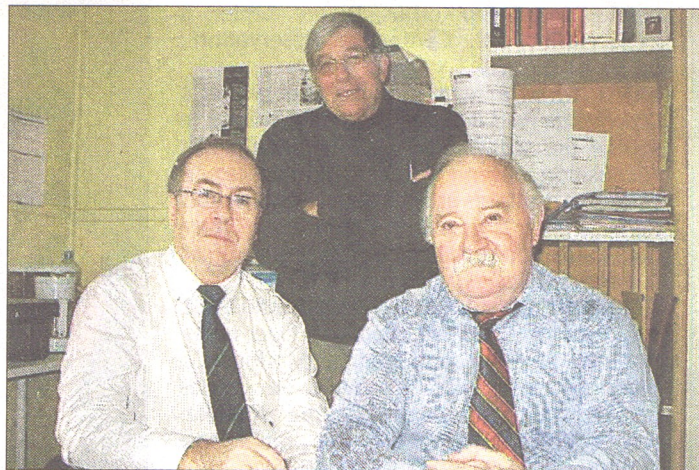
Construire et même rénover n'est pas toujours sans danger. Afin de mieux connaître vos droits en cas de problèmes, l'Organisation générale des Consommateurs (Orgéco) organise un débat samedi 1^{er} décembre aux Etablières, route de Nantes.

Avant ou pendant la construction ou la rénovation, avant et après la réception, l'Orgéco se veut présente afin d'informer la population en cas de recours de délais et de coûts. Afin de cibler un plus large public, elle organisera, en plus de ses permanences, un débat en compagnie d'un spécialiste du bois, ce 1^{er} décembre. « Nous ne sommes pas là pour attaquer les sociétés de constructions. 95 % des travaux se passent bien mais, en cas de problèmes, nous pouvons intervenir. Nous informons les gens, car

peu savent que le contrat qui offre le plus de garantie est celui de la construction. Il n'est pas toujours facile de faire la distinction entre tolérance, désordre et esthétique », dévoile Jean-Marie Loison, président d'Orgéco.

Des solutions

Pour venir en aide à un maximum de gens, l'association dispose de trois experts : construction bois, bâtonnier sable et bâtiment. En ce moment, les membres de l'Orgéco doivent faire face à une recrudescence de construction bois. Le mouvement est à la recherche de bénévoles pour les aider dans leurs démarches. Dans un premier temps, il n'est pas nécessaire de s'y connaître. L'Orgéco possède des bureaux à la Roche, mais aussi aux Sables et à Fontenay-le-Comte. Elle fait des permanences au 16 bd



Guy Plégat, spécialiste des assurances de la banque, Jean-Marie Loison, président d'Orgéco et André Henry, spécialiste construction, peuvent apporter des réponses à vos questions en matière de construction et rénovation.

Louis Blanc à la Roche, mardi de 14 h à 17 h, mercredi de 14 h à 20 h, jeudi de 14 h à 18 h et vendredi de 14 h à 16 h.

Pour plus de renseignements :
02 51 37 02 40 ou
orgeco85@orange.fr